

Document de programmation des travaux pour l'année 2022

Contrat Territorial du bassin versant de l'Aron Cressonne



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Contexte

Le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) s'est engagé dans la mise en œuvre d'un Contrat Territorial sur l'ensemble du Bassin Versant de l'Aron et de la Cressonne, par le biais d'un transfert de la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques) des EPCI du territoire. Dans le cadre de sa prise de compétence GEMA, le PnrM a élargi sa maîtrise d'ouvrage quant à la gestion de cours d'eau non domaniaux à 101 communes, sur 6 Communautés de Communes, sur les bassins versants de l'Aron et de la Cressonne.

Cette prise de compétence GEMA a 2 atouts essentiels. Elle permet au PnrM d'exercer la maîtrise d'ouvrage sur le périmètre du nouveau Contrat Territorial Aron Cressonne (2022-2027), outil financier incontournable au lancement des opérations à engager sur le territoire, et d'avoir une approche globale de gestion du milieu aquatique à l'échelle de bassins versants cohérents. En effet, avec l'intégration des bassins versants en rive droite de l'Aron, la totalité du grand bassin versant de l'Aron jusqu'à sa confluence avec la Loire est maintenant intégré au programme.

Ce projet de Contrat Territorial prévoit la mise en œuvre d'un programme d'actions visant l'atteinte du bon état écologique et du bon état hydromorphologique des cours d'eau, conformément aux objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE). Préalablement à la mise en œuvre de ce programme d'actions comportant des travaux à réaliser sur les cours d'eau et les milieux aquatiques, il convient de respecter plusieurs dispositions. Une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) permet de conforter l'intervention du maître d'ouvrage et l'engagement de travaux financés par des fonds publics sur le territoire. Par ailleurs, certains travaux inscrits dans la programmation sont soumis aux prescriptions de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006.

Ce document de programmation des travaux à l'échelle annuelle a pour objectif de conforter l'intervention du maître d'ouvrage et l'engagement de travaux financés par des fonds publics sur les terrains privés après en avoir informé les propriétaires et exploitants concernés. Il présente de façon détaillée les interventions planifiées sur les cours d'eau dans le cadre du Contrat Territorial pour l'année 2022.

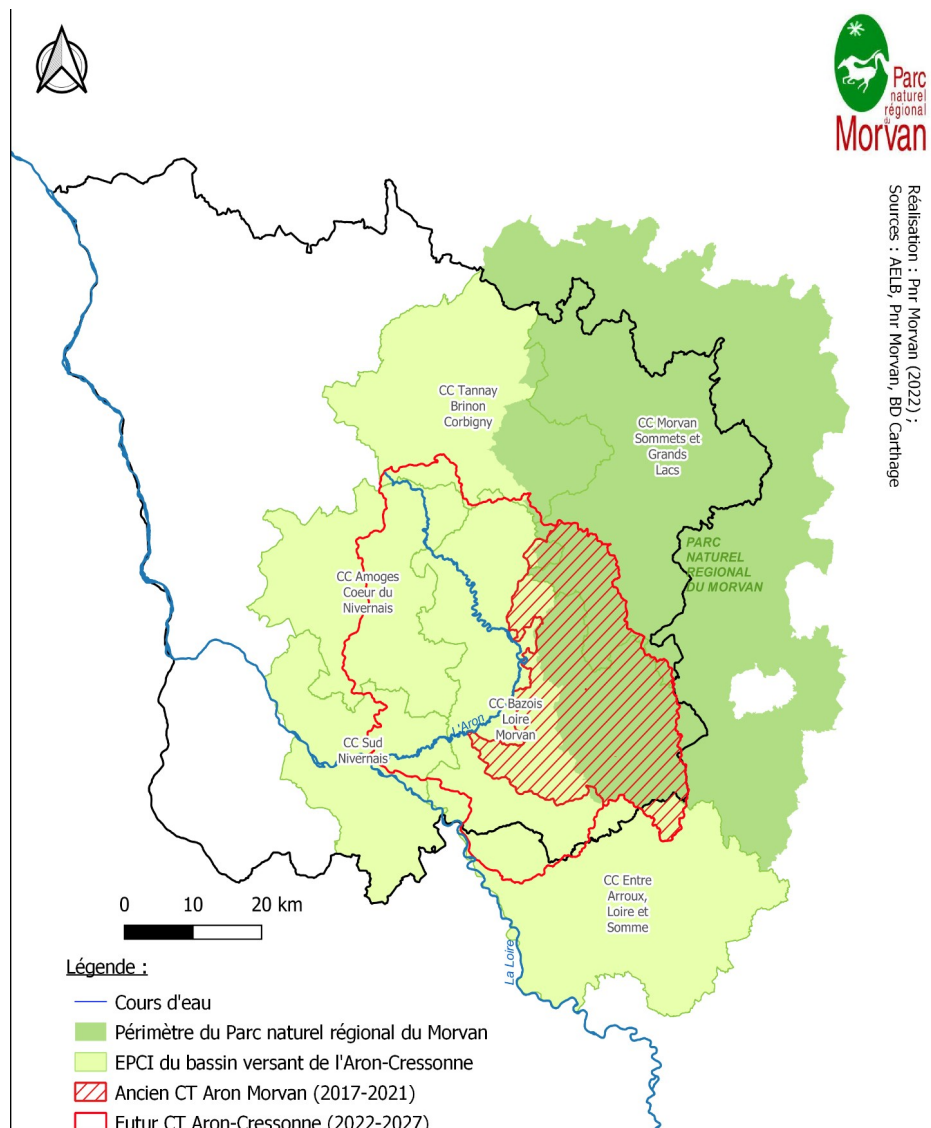


Figure 1. Carte du périmètre du Contrat Territorial Aron-Cressonne

Pour rappel, le Contrat Territorial Aron-Cressonne est un projet portant sur deux affluents de la Loire : l'Aron et la Cressonne. Le Contrat Territorial couvre une superficie de 1 719 km² intégrant 101 communes et 6 EPCI : la communauté de communes (CC) Bazois Loire Morvan, la CC Morvan Sommets et Grands Lacs, la CC Amognes Cœur du Nivernais, la CC Sud Nivernais, la CC Tannay Brinon Corbigny, et la CC Entre Arroux Loire et Somme. Un 7^{ème} EPCI est concerné de façon très minoritaire : la CC Grand Autunois Morvan pour deux communes.

Ce document sera réalisé chaque année du 1^{er} cycle du Contrat Territorial de 2022 à 2024. Le bassin versant de la Cressonne n'est pas concerné par ce document puisque le territoire sera intégré durant le deuxième cycle du Contrat Territorial à partir de 2025.

Programmation 2022

Pour l'année 2022, étant donné le contexte de signature du Contrat Territorial et de mise en route de l'outil et de l'animation, le programme de travaux est allégé par rapport aux années suivantes. Il est prévu d'intervenir sur 3 obstacles à la continuité écologique parmi ceux cités ci-dessous. Il est également prévu de protéger environ 1 km de cours d'eau en procédant à la mise en défens des berges. Les différents points d'intervention potentiels sont présentés ci-dessous et sont développés dans ce document.

A/ Travaux de restauration de la continuité écologique

1. Seuil sur le Trait à Aunay-en-Bazois
2. Radier de pont sur le ruisseau de Grandry à Sermages (Guignon)
3. Radier de pont sur le Donjon à Sémelay (Alène)
4. Seuil sur la Ridagne à Thaix (Aron)

Projet	Cours d'eau (Masse eau)	Commune	Parcelles à proximité (Section/N° parcelle)	Propriétaire *	Exploitant *
A/1.	Trait	Aunay-en-Bazois 58110	0D/0764	M. Christophe BOURGEOIS	M. Christophe BOURGEOIS
			0F/0458		
			0F/0077	Mme Bernadette BOULIN	M Gilbert BOULIN
			ZD/0061	M. Christophe BOURGEOIS	M. Christophe BOURGEOIS
A/2.	Ru de Grandry (Guignon)	Sermages 58290	ZM/0057	Mr Christophe DOUCET Domaine Reuillon 58290 Sermages	M. Christophe DOUCET
			ZM/0025	Mr Bernard COUSSON Tramencon 58290 Sermages	M. Bernard COUSSON
A/3.	Donjon (Alène)	Sémelay 58360	0C/1295		
			0C/1296		
			0D/0360		
			0D/0510		
A/4.	Ridagne (Aron)	Thaix 58250	0A/0037		
			0A/0036		
			0A/0042		
			0A/0211		
			0A/0222		
			0A/0223		

* Remarque: Les mairies sont propriétaires des ouvrages ciblés pour intervention. Les propriétaires et exploitants des parcelles directement attenantes sont également contactés pour la réalisation des travaux.

B/ Travaux de protection des berges et de la ripisylve

1. Morion à St Péreuse
2. Ruisseau de Grandry à Moulins-Engilbert
3. Sources de l'Alène à Millay
4. Affluent de l'Alène à Millay
5. Affluent de l'Alène à Avrée

Projet	Cours d'eau (Masse eau)	Commune	Parcelles à proximité (Section/N° parcelle)	Propriétaire	Exploitant
B/1.	Morion	Saint Péreuse 58110	0C/ 0538	Mr Bertrand GAUTHRON 58270 Saint-Jean-aux-Amognes	Mr Gérald GAUTHRON
		Saint Péreuse 58110	0C/ 0539	Mr Charles GAUTHRON L'Huis Gaubier 58120 Châtin	-
		Maux 58290	0B/ 0021	Mr Bertrand GAUTHRON 58270 Saint-Jean-aux-Amognes	-
B/2.	Aff. Ru de Grandry (Guignon)	Moulins-Engilbert 58290	0E/ 0264	Mr Fabrice CHALUMEAU Chaumes de Grandry 58290 Moulins-Engilbert	Mr Fabrice CHALUMEAU
			0E/ 0274	Mme Bernadette CHALUMEAU Les Pouillats 58120 Saint-Hilaire-en-Morvan	-
			0E/ 0275	Mr Fabrice CHALUMEAU Chaumes de Grandry 58290 Moulins-Engilbert	-
B/3.	Aff. Sources Alène	Millay 58170	0B/ 0113	Mr Charles-Henri IMENEURAET Domaine de Breux 58170 Millay	Mr Charles-Henri IMENEURAET
B/4.	Aff. Alène	Millay 58170	0C/ 0986	Mr Maurice MONTCHARMONT Les Brûlés 58170 Luzy	M. Laurent GONNEAU
			0C/ 0342	-	-
			0C/ 0340 (étang)	-	-
B/5.	Aff. Alène	Avrée 58170	0A/ 0459	-	Mr Thierry MARTIN
			0A/ 0461	-	-

A/ Travaux de restauration de la continuité écologique

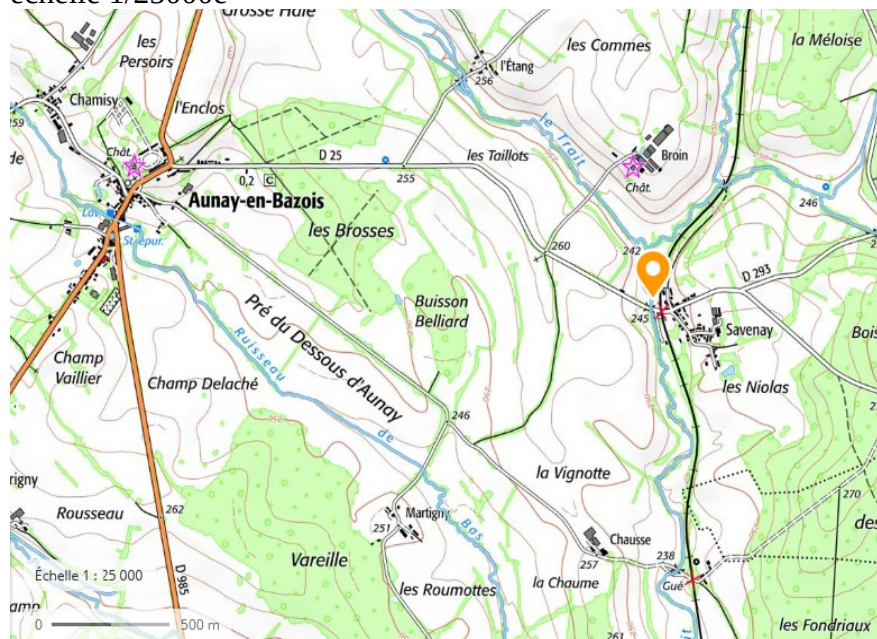
A/1. Aménagement ou effacement d'un seuil sur le Trait à Aunay-en-Bazois

o L'opération	
Catégorie	Restauration continuité écologique
Type d'opération	Effacement total d'un obstacle transversal
Type de milieu concerné	Cours d'eau
Fin de la réalisation	Avant le 31/10/2022
Ampleur de la réalisation	Aménagement d'un ouvrage infranchissable
Linéaire principal reconnecté	
o Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)	
Nom	Le Trait
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	1,5 m
Pente moyenne	
Débit moyen	
Réf masse d'eau	FRGR0213b
o La localisation (pour les travaux)	
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne Franche Comté
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Aunay en Bazois 58110
Lieu-dit	Savenay
o Le contexte réglementaire (pour les travaux)	
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input type="checkbox"/> parc régional <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
ROE	ROE30510
Droit d'eau avant/après travaux	SO
Réf site Natura 2000	Pas de site Natura 2000 concerné

--

o Plan de situation

échelle 1/25000e



L'ouvrage concerné est un seuil créé par un ouvrage maçonné situé en travers du cours d'eau, juste en aval d'un pont (hauteur de chute $\sim 0,6$ m).



Plan cadastral avec les parcelles concernées

Parcelles à proximité directe avec l'intervention :

Section/ N° parcelle: 0D/0764; 0F / 0458 ; 0F / 0077 ; ZD / 0061 ;

o	Les objectifs du maître d'ouvrage
Restaurer la continuité écologique sur le Trait, affluent de l'Aron, en coordination avec la commune et les différents acteurs.	
o	Le milieu et les pressions
Le Trait est un affluent de tête du bassin versant de l'Aron en rive gauche.	
o	Les opportunités d'intervention-
L'aménagement de l'ouvrage permettra de restaurer la continuité sur le ruisseau ciblé sur 3,6 km. L'aménagement permettra également de dynamiser l'écoulement en amont de l'ouvrage, qui est actuellement un peu stagnant.	
o	Le descriptif de la réalisation –
Aménagement ou effacement d'un seuil maçonné.	
o	La démarche réglementaire (pour les travaux)
<input type="checkbox"/> DIG, <input type="checkbox"/> DUP, <input type="checkbox"/> Autorisation, <input checked="" type="checkbox"/> déclaration, <input type="checkbox"/> autres Cliquez ici pour taper du texte. %	
o	La gestion
Les travaux seront réalisés en concertation avec la mairie et les acteurs concernés.	

Photos avant les travaux -





o Les coûts-	
Coûts des études	L'ouvrage a été ciblé dans le cadre du diagnostic terrain réalisé pour le CT Aron Cressonne. Il n'y a pas d'étude complémentaire envisagée.
Coût total de l'opération	20 000 €
Partenaires financiers et financements	<input checked="" type="checkbox"/> agence de l'eau LB 70 % <input type="checkbox"/> FEDER Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> FEADER Cliquez ici pour taper du texte. % <input checked="" type="checkbox"/> conseil régional BFC 10 % <input type="checkbox"/> conseil général Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> syndicat de rivière Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> conservatoire régional d'espaces naturels Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique Cliquez ici pour taper du texte. % <input checked="" type="checkbox"/> autres : EPCI, 20%

A/2. Aménagement d'un radier de pont sur le ruisseau de Grandry à Sermages

L'opération	
Catégorie	Restauration de la continuité écologique
Type d'opération	Effacement total ou partiel d'obstacles transversaux
Type de milieu concerné	Cours d'eau
Fin de la réalisation	31/10/2021
Ampleur de la réalisation	2 ouvrages infranchissables
Linéaire principal reconnecté	3,8 km

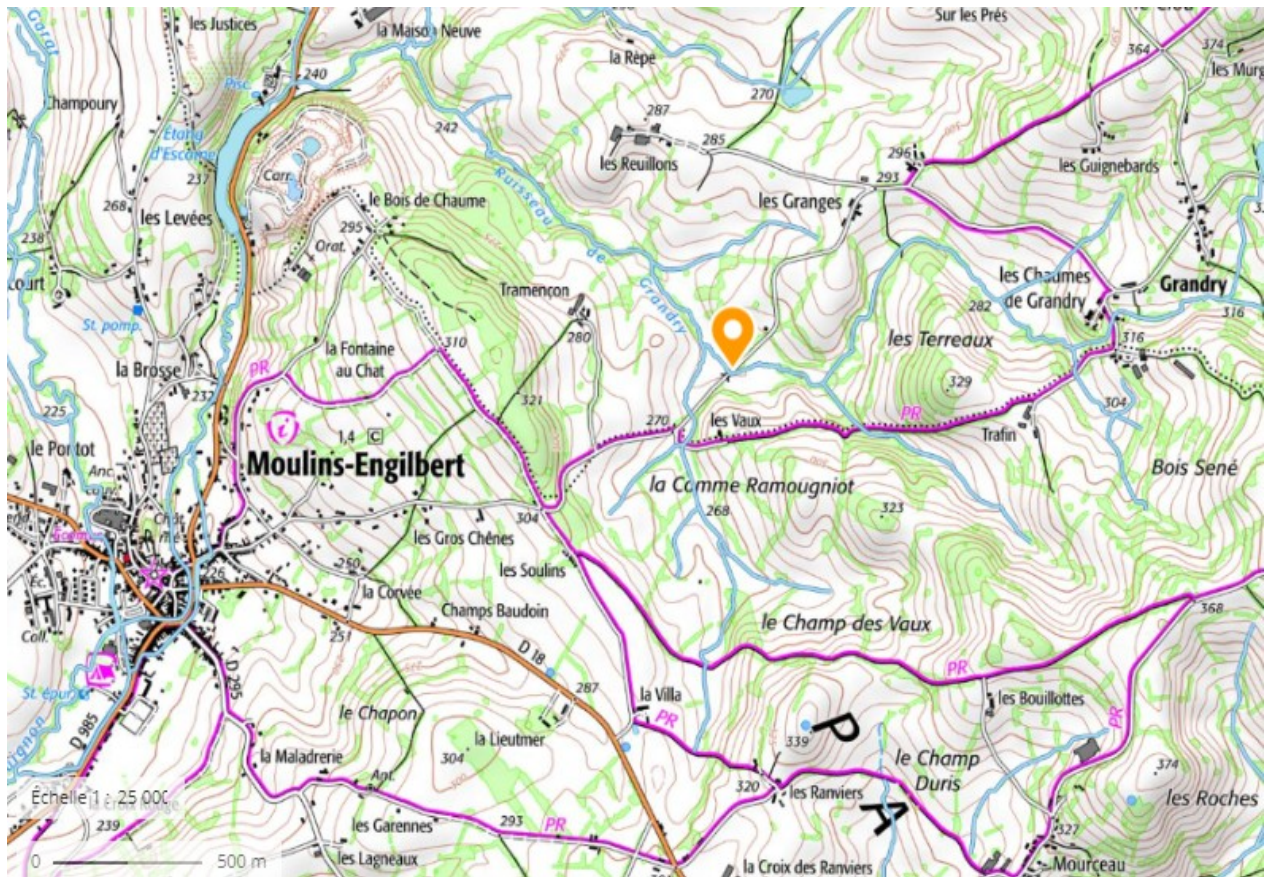
Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)	
Nom	Le Guignon
Surface du bassin versant amont	3,6 km ²
Largeur moyenne	1 m
Pente moyenne	
Débit moyen	
Réf masse d'eau	FRGR0217 (cours d'eau ref hydro : K1728100)

La localisation (pour les travaux)	
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne Franche Comté
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Sermages 58290
Lieu-dit	Les Granges, ruisseau de Grandry

Le contexte réglementaire (pour les travaux)	
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional, <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
ROE	
Droit d'eau avant/après travaux	SO
Réf site Natura 2000	FR2601015, Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

Plan de situation

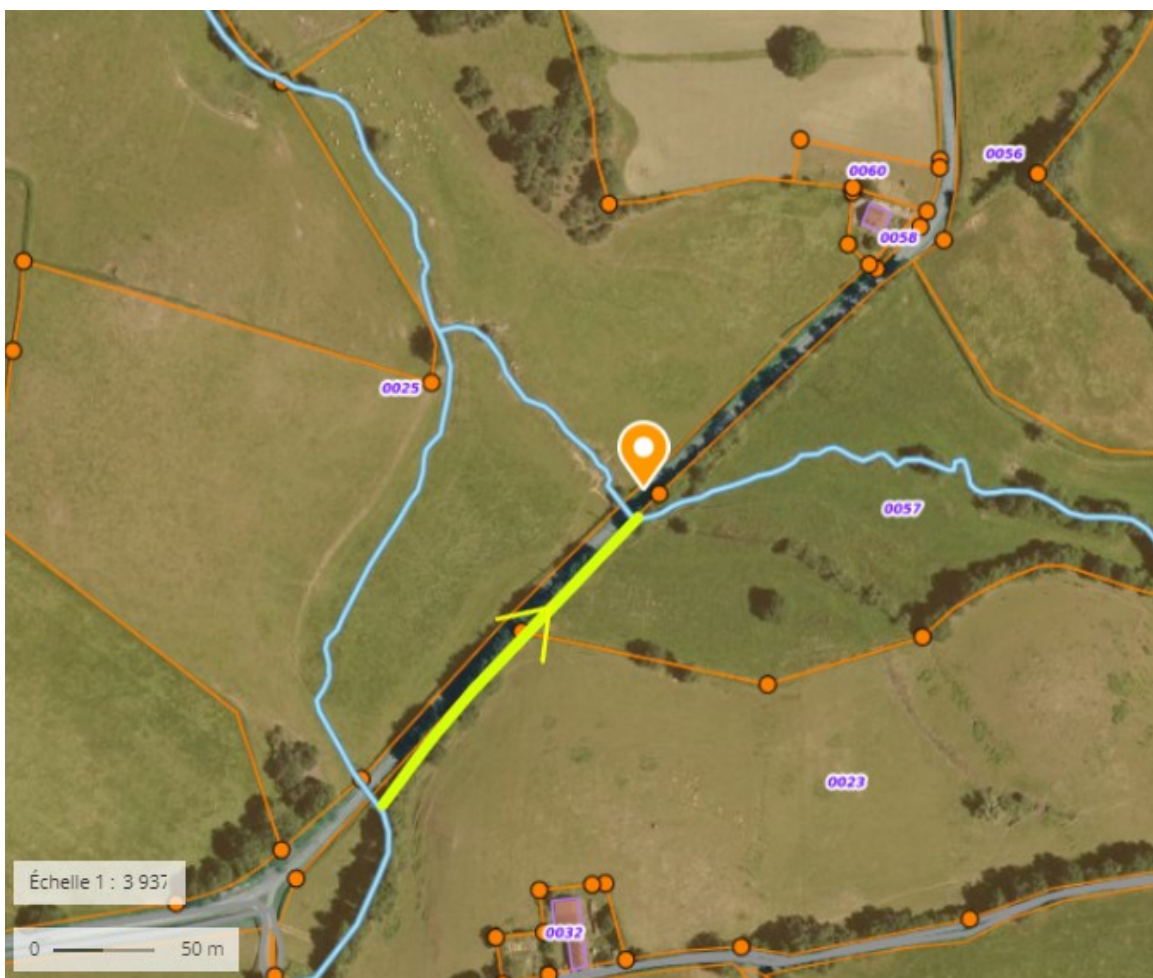
échelle 1/25000e



Les ouvrages concernés sont un pont en pierres et une buse en béton, situés sous une route communale. Les ouvrages présentent une hauteur de chute de 1 m.

A noter que l'affluent qui passe dans le pré et qui rejoint le cours d'eau en aval de la route d'après la carte IGN a été déconnecté de son lit d'origine (depuis de nombreuses années certainement) et il passe aujourd'hui dans un fossé, le long de la route (voir plan cadastral, tracé jaune).

Le passage sous la route déconnecte donc ces deux bras, avec un passage en buse et un passage type aqueduc.



Plan cadastral de la zone

Parcelles à proximité directe avec l'intervention :

Section / N° parcelle : ZM / 0057 ; ZM / 0025

Les objectifs du maître d'ouvrage

Restaurer la continuité écologique sur le ruisseau de Grandry, affluent du Guignon en rive gauche.

Le milieu et les pressions

Le ruisseau de Grandry est un affluent important du Guignon en rive gauche, le Guignon étant classé en liste 1, avec un enjeu prioritaire pour la restauration de la continuité. Il s'agit également d'un réservoir biologique identifié dans le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021, en tête du bassin versant de l'Aron.

Les opportunités d'intervention

L'aménagement de ces ouvrages permettra de restaurer la continuité sur le ruisseau ciblé réservoir biologique. Ces travaux pourront être accompagnés d'une sensibilisation de l'agriculteur ayant des parcelles en aval des ouvrages pour étudier la possibilité d'aménagements pour la restauration de la ripisylve.

Il sera étudié la possibilité de remettre le ruisseau (en jaune sur le plan cadastral) dans son lit d'origine. Si cela n'était pas possible, la buse ne serait pas aménagée et resterait déconnectante. En effet, l'érosion régressive attendue en amont des travaux et qui aurait lieu dans le cours d'eau canalisé le long de la route pourrait déstabiliser la chaussée.

Le descriptif de la réalisation

Remplacement d'un pont en pierre et/ ou d'une buse situés sous une route communale par un dalot en U.

La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, déclaration, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Les travaux seront réalisés en concertation avec la mairie de Sermages et les agriculteurs ayant les parcelles adjacentes.

Le suivi

Le PnrM sera le maître d'ouvrage pour les travaux. Le suivi des travaux sera réalisé dans le cadre de l'exécution du contrat territorial Aron Morvan, en lien avec la mairie.

Photos avant les travaux

Obstacle 1 : Pont en pierres
Vue de l'amont



Obstacle 2 : Buse située à côté du pont en pierres



Vue de l'aval



Les coûts

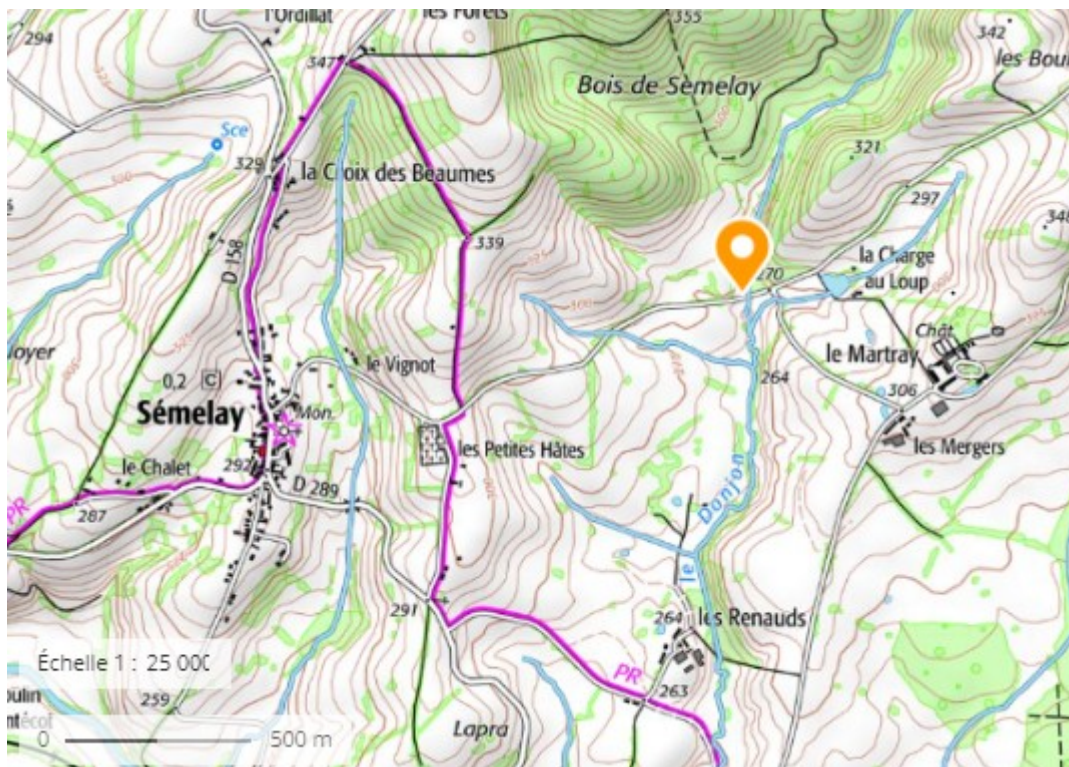
Coûts des études	Les ouvrages ont été ciblés dans le cadre du diagnostic terrain réalisé pour le CT Aron Morvan. Il n'y a pas d'étude complémentaire envisagée.
Coût total de l'opération	20 000 €
Partenaires financiers et financements	<ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> agence de l'eau LB80 %<input type="checkbox"/> FEDER Cliquez ici pour taper du texte. %<input type="checkbox"/> FEADER Cliquez ici pour taper du texte. %<input checked="" type="checkbox"/> conseil régional 20 %<input type="checkbox"/> conseil général Cliquez ici pour taper du texte. %<input type="checkbox"/> syndicat de rivière Cliquez ici pour taper du texte. %<input type="checkbox"/> conservatoire régional d'espaces naturels Cliquez ici pour taper du texte. %<input type="checkbox"/> fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique Cliquez ici pour taper du texte. %<input type="checkbox"/> autres Cliquez ici pour taper du texte. %

A/3. Aménagement d'un radier de pont sur le ru du Donjon à Sémelay

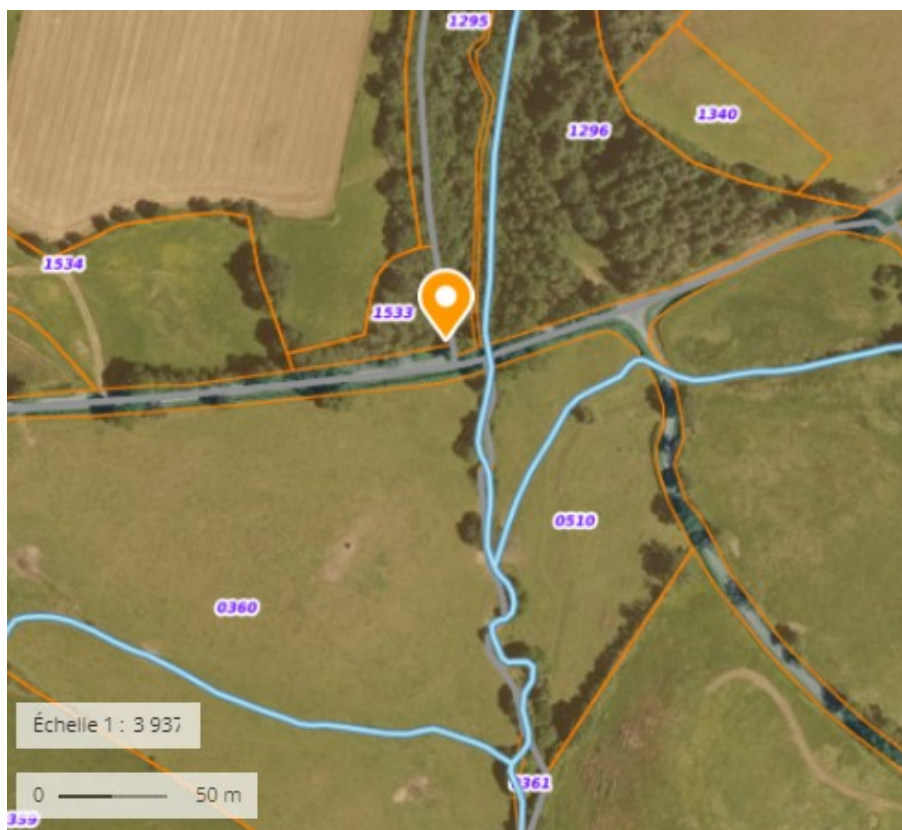
o L'opération	
Catégorie	Restauration de la continuité écologique
Type d'opération	Effacement total ou partiel d'obstacles transversaux
Type de milieu concerné	Cours d'eau tête de bassin versant - zone à truite
Fin de la réalisation	31/10/2022
Ampleur de la réalisation	Aménagement d'un ouvrage infranchissable
Linéaire principal reconnecté	5,5 km
o Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)	
Nom	Ru du Donjon
Surface du bassin versant amont	8 km ²
Largeur moyenne	1m
Pente moyenne	
Débit moyen	
Réf masse d'eau	K1756000
o La localisation (pour les travaux)	
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne Franche Comté
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Sémelay 58360
Lieu-dit	Le Martray
o Le contexte réglementaire (pour les travaux)	
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
ROE	
Droit d'eau avant/après travaux	SO
Réf site Natura 2000	FR2601015, Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

o Plan de situation

échelle 1/25000e



L'ouvrage correspond à un pont sous une route communale, hauteur de chute de 40 cm



Plan cadastral de la zone

Parcelles à proximité directe avec l'intervention :
Section / N° parcelle : 0C / 1295 ; 0C / 1296 ; 0D / 0360 ; 0D / 0510 ;

o Les objectifs du maître d'ouvrage

Restaurer la continuité écologique sur le ruisseau du Donjon.

o Le milieu et les pressions

Le ruisseau du Donjon est un ruisseau pépinière jouant un rôle clef pour la truite fario sur le bassin versant de l'Alène, en particulier pour la croissance des jeunes individus. L'aménagement des obstacles à la continuité a donc été ciblé comme une action prioritaire dans le cadre du CT Aron Morvan.

o Les opportunités d'intervention

Ces travaux de restauration de la continuité sont en accord avec les résultats du diagnostic global réalisé sur le ruisseau du Donjon dans le cadre du CT Aron Morvan.

o Le descriptif de la réalisation

Aménagement du pont pour restaurer la continuité sur le ruisseau du Donjon, affluent de l'Alène.

o La gestion

Les travaux seront réalisés en concertation avec la mairie et l'agriculteur ayant la parcelle concernée.

Photos avant les travaux



o Les coûts	
Coûts des études	L'ouvrage a été identifié dans le cadre du diagnostic préalablement réalisé sur le ruisseau du Donjon dans le cadre du CT Aron Morvan.
Coûts des acquisitions	SO
Coûts des travaux et aménagements	
Coûts de la valorisation	
Coût total de l'opération	
Partenaires financiers et financements	<input checked="" type="checkbox"/> agence de l'eau LB 50 % <input type="checkbox"/> FEDER Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> FEADER Cliquez ici pour taper du texte. % <input checked="" type="checkbox"/> conseil régional BFC 30 % <input type="checkbox"/> conseil général Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> syndicat de rivière Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> conservatoire régional d'espaces naturels Cliquez ici pour taper du texte. % <input type="checkbox"/> fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique Cliquez ici pour taper du texte. % <input checked="" type="checkbox"/> autres : EPCI. 20%

A/ 4. Aménagement ou effacement d'un seuil sur la Ridagne à Thaix

L'opération - Thaix

Catégorie	Restauration de la continuité écologique
Type d'opération	Effacement d'un obstacle transversal
Type de milieu concerné	Cours d'eau
Fin de la réalisation	Avant le 31/10/2022
Ampleur de la réalisation	1 ouvrage infranchissable
Linéaire principal reconnecté	

Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)

Nom	Le ruisseau de la Ridagne
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	1,5 m
Pente moyenne	
Débit moyen	
Réf masse d'eau	FRGR0214 (Aron Loire)

La localisation (pour les travaux)

Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne Franche Comté
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Thaix 58250
Lieu-dit	Le Desserty

Le contexte réglementaire (pour les travaux)

Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input type="checkbox"/> parc régional <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
ROE	
Droit d'eau avant/après travaux	SO
Réf site Natura 2000	Pas de site Natura 2000 concerné

Plan de situation - Thaix

Plan IGN échelle 1/25000e

L'ouvrage concerné est un seuil en pierre (hauteur de chute environ de 0,8 m).



Plan cadastral

Parcelle à proximité directe de l'intervention :

Section / N° parcelle : 0A / 0037; 0A/ 0036; 0A / 0042 ; 0A / 0211 ; 0A / 0222 ; 0A / 0223

Les objectifs du maître d'ouvrage

Restaurer la continuité écologique sur le ruisseau de la Ridagne, affluent de l'Aron Loire.

Le milieu et les pressions

Le ruisseau de la Ridagne est un affluent direct de l'Aron en rive gauche. Le seuil se trouve à 1,5 km en amont de la confluence, et restreint l'accès de la faune piscicole à ce ruisseau.

Les opportunités d'intervention

L'aménagement de l'ouvrage permettra de reconnecter un linéaire de 1,2 km.

La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, déclaration, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Le PnrM sera le maître d'ouvrage pour les travaux. Le suivi des travaux sera réalisé dans le cadre de l'exécution du futur contrat territorial Aron-Cressonne en lien avec la commune et les acteurs concernés. Les partenaires techniques seront impliqués, Fédération de pêche, OBF, ainsi que le CD58 puisque le seuil se situe en aval d'un ouvrage routier du département.

Photos avant les travaux



Les coûts

Coûts des études

L'ouvrage a été ciblé dans le cadre du diagnostic terrain réalisé pour le CT Aron Cressonne.

Coût total de l'opération

Partenaires financiers et

agence de l'eau LB 70 %

financements

- FEDER Cliquez ici pour taper du texte. %
- FEADER Cliquez ici pour taper du texte. %
- conseil régional BFC 10 %
- conseil général Cliquez ici pour taper du texte. %
- syndicat de rivière Cliquez ici pour taper du texte. %
- conservatoire régional d'espaces naturels Cliquez ici pour taper du texte. %
- fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique Cliquez ici pour taper du texte. %
- autres : EPCI. 20%

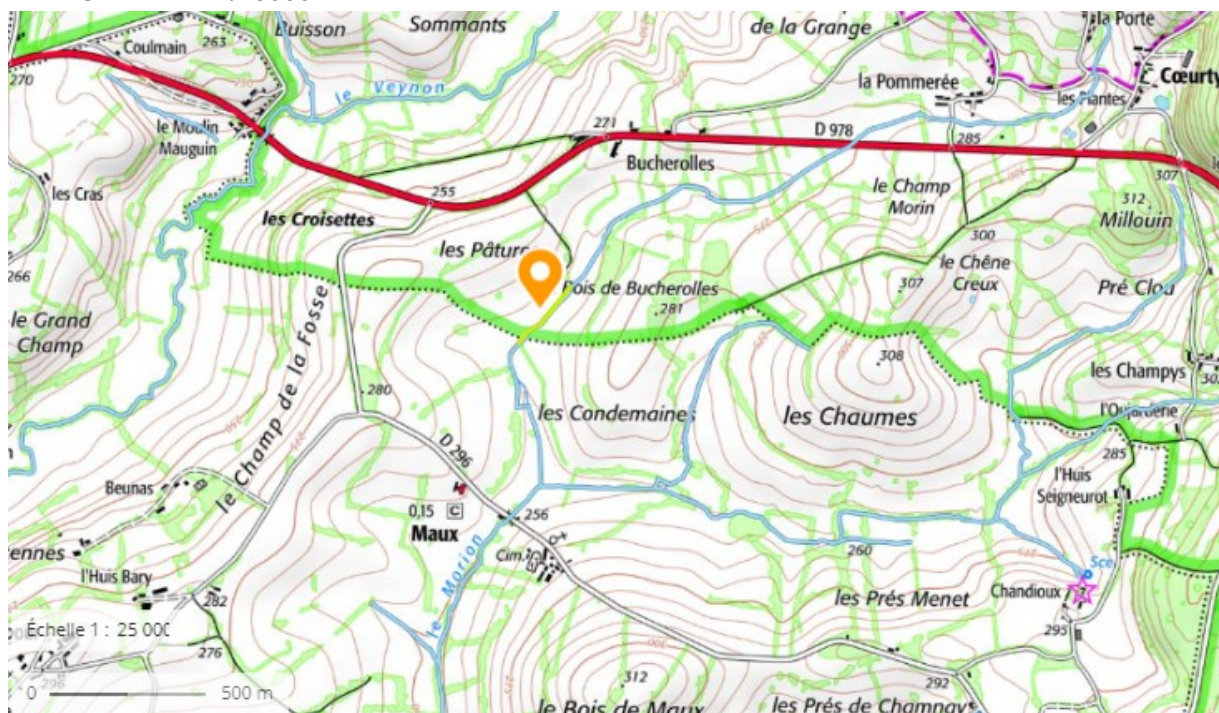
B/ Travaux de protection des berges et de la ripisylve

B/1. Mise en défens du Morion à St Péreuse

L'opération	
Catégorie	Restauration, mise en défens
Type d'opération	Plantations et mise en défens de cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passages).
Type de milieu concerné	tête de bassin versant, affluent à potentiel
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	bon état des habitats et qualité de l'eau
Fin de la réalisation	31/10/2022
Ampleur de la réalisation	0.25 km de linéaire de cours d'eau
Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)	
Nom	Le Morion
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	50 cm
Pente moyenne	faible
Débit moyen	faible
Réf masse d'eau	FRGR1476
La localisation (pour les travaux)	
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Saint-Péreuse 58110
Lieu-dit	
Le contexte réglementaire (pour les travaux)	
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input checked="" type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional, <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
Droit d'eau avant/après travaux	
Réf site Natura 2000	Non

Plan de situation -

Plan IGN échelle 1/25000e



Le linéaire concerné est représenté en jaune ci dessous, il coule sur 3 parcelles différentes.



Plan cadastrale

Parcelle concernées directement par l'intervention :

Section / N° parcelle : 0C / 0538 ; 0C / 0539 ; 0B / 0021

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Protéger les cours d'eau et restaurer le lit et les berges par la mise en défens des berges.
- Favoriser la repousse d'une ripisylve.
- Améliorer la qualité de l'eau, éviter le colmatage, améliorer la connexion avec les zones humides, etc.

Le milieu et les pressions

Les bovins ayant un accès direct au cours d'eau, le piétinement des animaux érode les berges, et cause des problèmes d'érosion et de colmatage du lit du cours d'eau. Il n'y a pas de ripisylve en bord de cours d'eau.

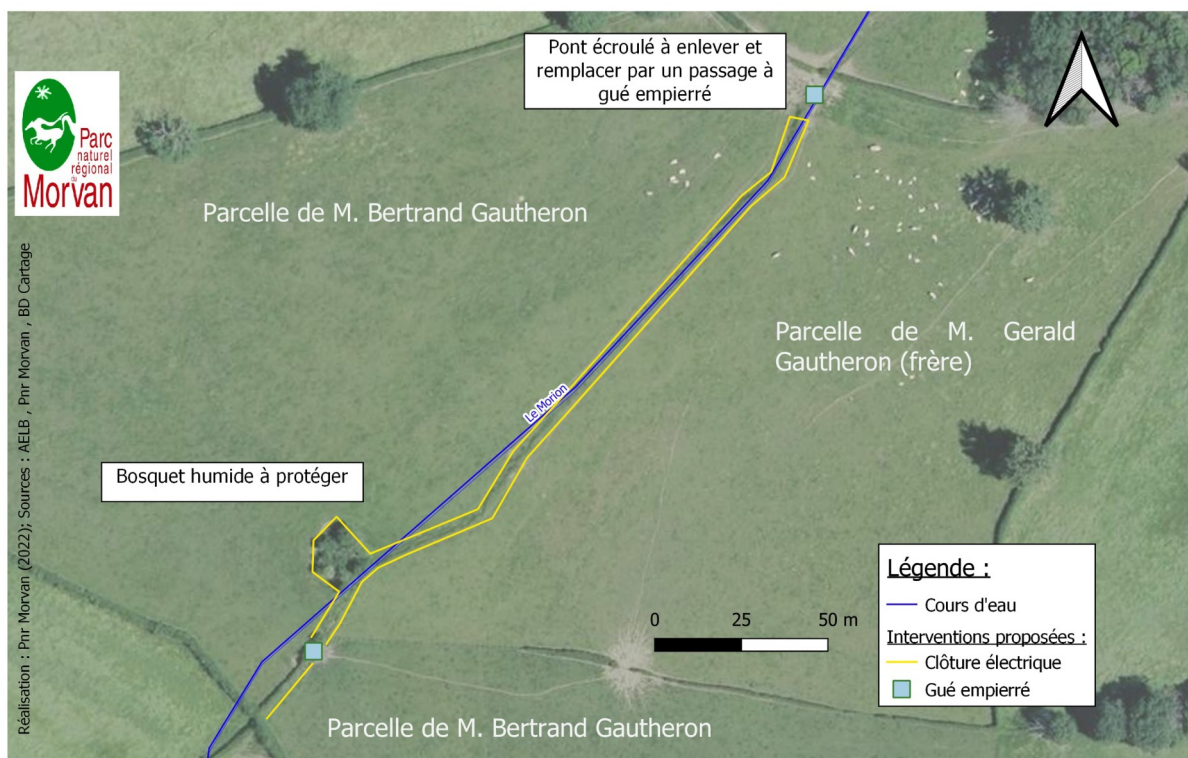
Les opportunités d'intervention

Après demande de contact de la part de l'exploitant

Le descriptif de la réalisation

Mise en défens avec pose de clôture le long du cours d'eau. Des plantations pourraient permettre de retrouver une ripisylve. Deux passages à gué seraient réalisés pour permettre le passage des engins et des animaux et l'abreuvement.

Schéma des aménagements sur la parcelle



La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, **déclaration**, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Le projet serait mené par les animateurs du CT au Pnr du Morvan en lien avec les exploitants concernés ainsi que les propriétaires.

Photos avant travaux :



Les coûts

Coût total de l'opération

Partenaires financiers et financements

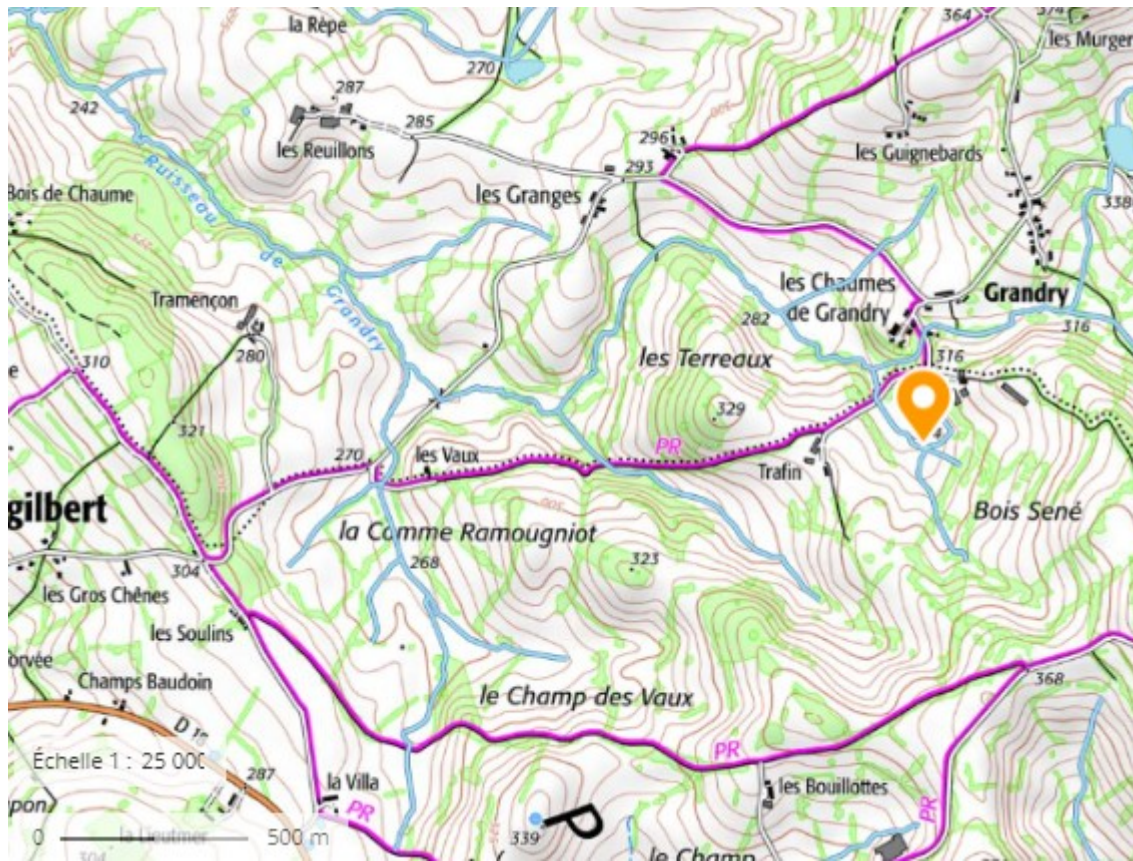
agence de l'eau LB **50** %
conseil régional BFC **30** %
EPCI **20** %

B/2. Mise en défens des sources du ruisseau de Grandry à Moulins-Engilbert

L'opération	
Catégorie	Restauration, mise en défens
Type d'opération	Plantations et mise en défens de cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passages).
Type de milieu concerné	Tête de bassin versant, affluent à potentiel
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	bon état des habitats et qualité de l'eau
Fin de la réalisation	31/10/2022
Ampleur de la réalisation	0.435 km de linéaire de cours d'eau
Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)	
Nom	Affluent du ruisseau de Grandry (affluent du Guignon)
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	70 cm
Pente moyenne	faible
Débit moyen	faible
Réf masse d'eau	FRGR0217 (cours d'eau ref hydro : K1728100)
La localisation (pour les travaux)	
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Moulins-Engilbert 58290
Lieu-dit	Les Chaumes de Grandry
Le contexte réglementaire (pour les travaux)	
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input checked="" type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
Droit d'eau avant/après travaux	
Réf site Natura 2000	FR2601015, Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

Plan de situation -

Plan IGN échelle 1/25000e



Le linéaire concerné est représenté en jaune ci dessous,



Plan cadastral

Parcelle concernées directement par l'intervention : Section / N° parcelle : 0E / 0264 ; 0E / 0274 ; 0E / 0275

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Protéger les cours d'eau et restaurer le lit et les berges par la mise en défens des berges.
- Favoriser la repousse d'une ripisylve.
- Améliorer la qualité de l'eau, éviter le colmatage, améliorer la connexion avec les zones humides, etc.

Le milieu et les pressions

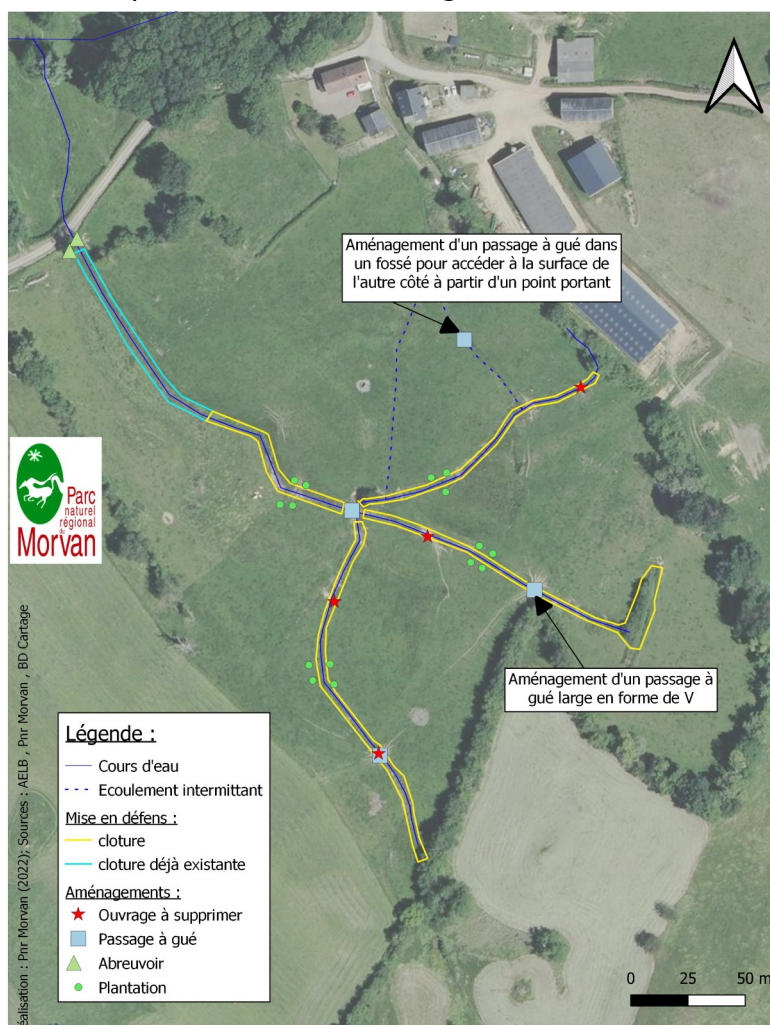
Les bovins ayant un accès direct au cours d'eau, le piétinement des animaux érode les berges, et cause des problèmes d'érosion et de colmatage du lit du cours d'eau. Il n'y a pas de ripisylve en bord de cours d'eau.

Les opportunités d'intervention

Après demande de contact de la part de l'exploitant

Le descriptif de la réalisation

Mise en défens avec pose de clôture le long du cours d'eau. Des plantations pourraient



permettre de retrouver une ripisylve. Plusieurs passages à gué seraient réalisés pour permettre le passage des engins et des animaux et l'abreuvement.

La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, **déclaration**, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Le projet serait mené par les animateurs du CT au Pnr du Morvan en lien avec les exploitants concernés ainsi que les propriétaires.

Photos avant travaux :



Les coûts

Coût total de l'opération

Partenaires financiers et financements

agence de l'eau LB **50** %

conseil régional BFC **30** %

EPCI **20** %

B/3. Mise en défens des sources de l'Alène à Millay

L'opération	
Catégorie	Préservation, mise en défens
Type d'opération	Mise en défens de cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passages).
Type de milieu concerné	Tête de bassin versant, affluent à potentiel
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	bon état des habitats et qualité de l'eau
Fin de la réalisation	31/10/2022
Ampleur de la réalisation	0.465 km de linéaire de cours d'eau

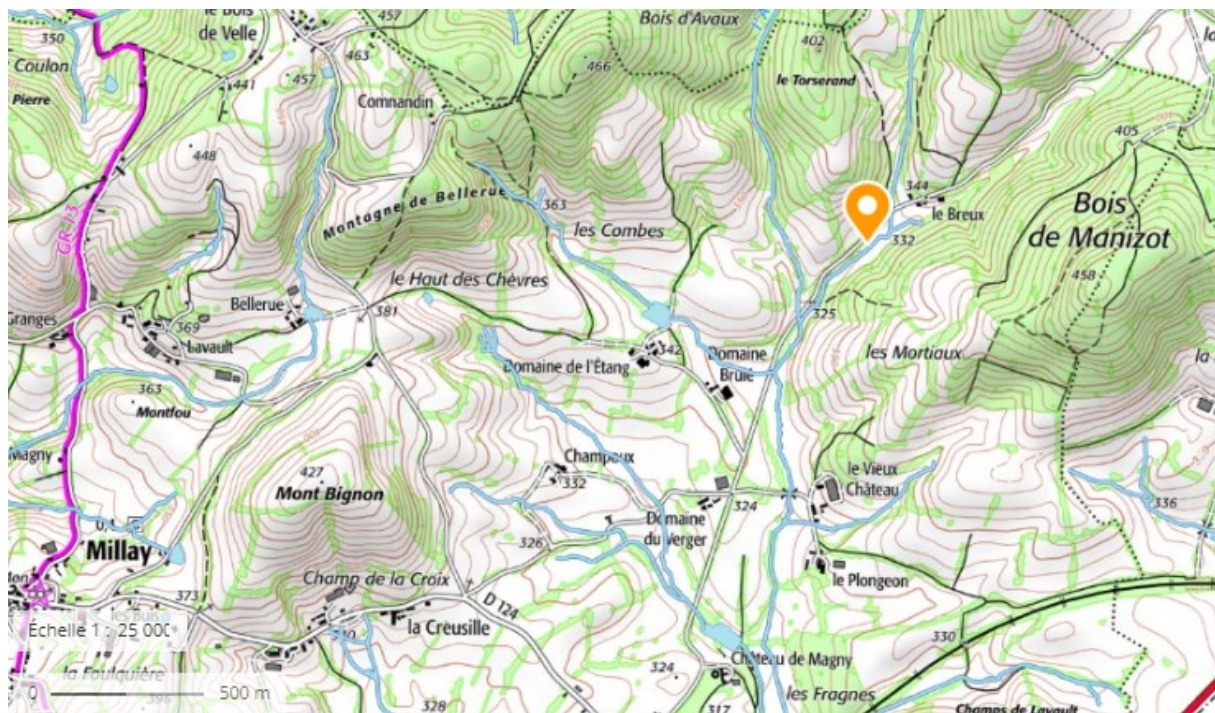
Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)	
Nom	Affluent de l'Alène, au niveau des sources de l'Alène
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	100-150 cm
Pente moyenne	faible
Débit moyen	faible
Réf masse d'eau	FRGR1534

La localisation (pour les travaux)	
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Millay 58170
Lieu-dit	Le Breux

Le contexte réglementaire (pour les travaux)	
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input checked="" type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional, <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
Droit d'eau avant/après travaux	
Réf site Natura 2000	FR2601015, Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

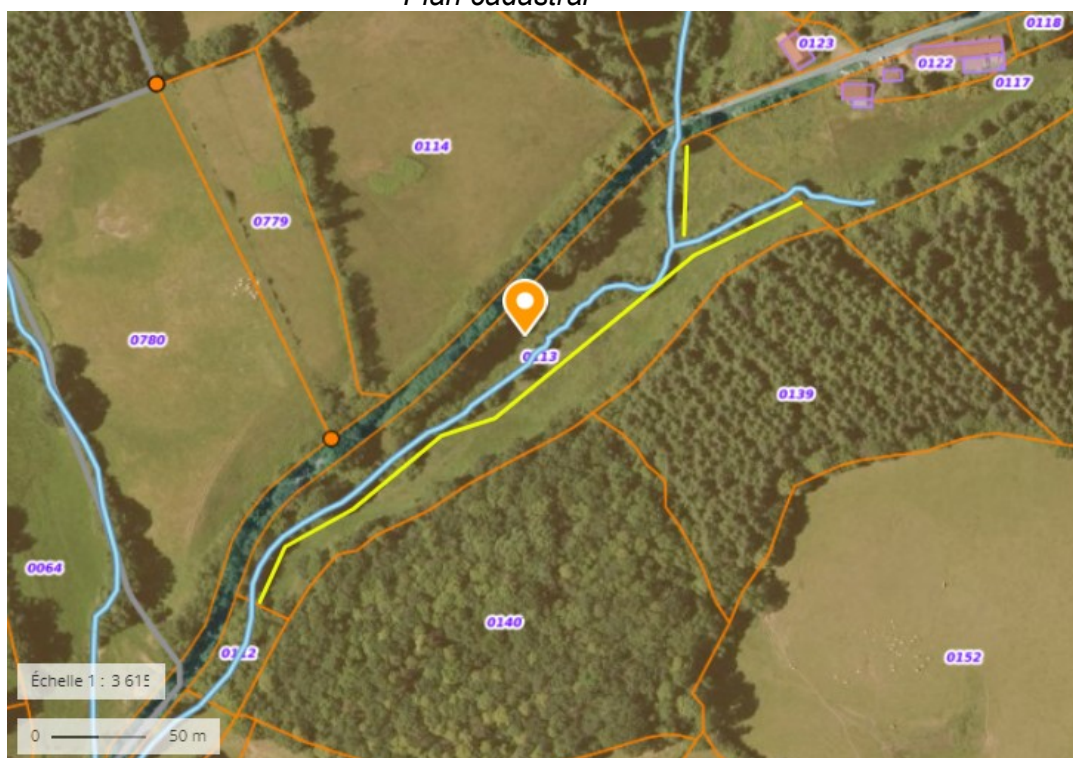
Plan de situation -

Plan IGN échelle 1/25000e



Le linéaire concerné est représenté en jaune ci dessous,

Plan cadastral



Parcelle concernées directement par l'intervention :

Section / N° parcelle : 0B / 0113

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Protéger les cours d'eau et le lit et les berges par la mise en défens des berges.
- Favoriser la conservation de la ripisylve déjà en place.
- Améliorer la qualité de l'eau, éviter le colmatage, améliorer la connexion avec les zones humides etc

Le milieu et les pressions

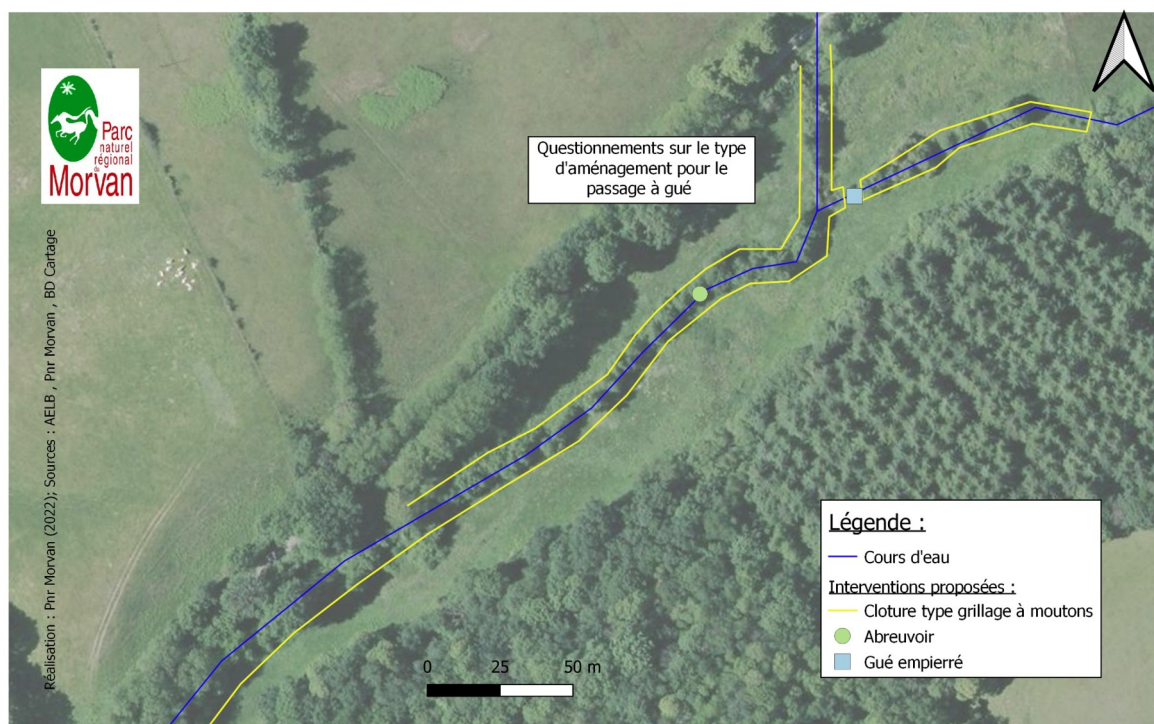
Les ovins ayant un accès direct au cours d'eau érodent les berges, problème d'érosion et de colmatage. Il y a une ripisylve dense et diversifiée en bord de cours d'eau

Les opportunités d'intervention

Après demande de contact de la part de l'exploitant

Le descriptif de la réalisation

Mise en défens avec pose de clôture et grillage à mouton le long du cours d'eau. 1 abreuvoir et 1 passage à gué serait réalisé pour permettre le passage des engins et des animaux et l'abreuvement.



La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, **déclaration**, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Le projet serait mené par les animateurs du CT au Pnr du Morvan en lien avec les exploitants concernés ainsi que les propriétaires.

Photos avant travaux :



Les coûts

Coût total de l'opération

Partenaires financiers et financements

Agence de l'eau LB 30 %

Conseil régional BFC **30 %**

EPCI **20 %**

reste à charge pour le propriétaire : 20%

B/4. Mise en défens de l'Alène à Millay

L'opération	
Catégorie	Restauration , mise en défens
Type d'opération	mise en défens de cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passages).
Type de milieu concerné	Tête de bassin versant, affluent à potentiel
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	bon état des habitats et qualité de l'eau
Fin de la réalisation	31/10/2022
Ampleur de la réalisation	0.21 km de linéaire de cours d'eau

Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)

Nom	Écoulement se jetant dans un Affluent de l'Alène
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	50 cm
Pente moyenne	faible
Débit moyen	faible
Réf masse d'eau	FRGR1534

La localisation (pour les travaux)

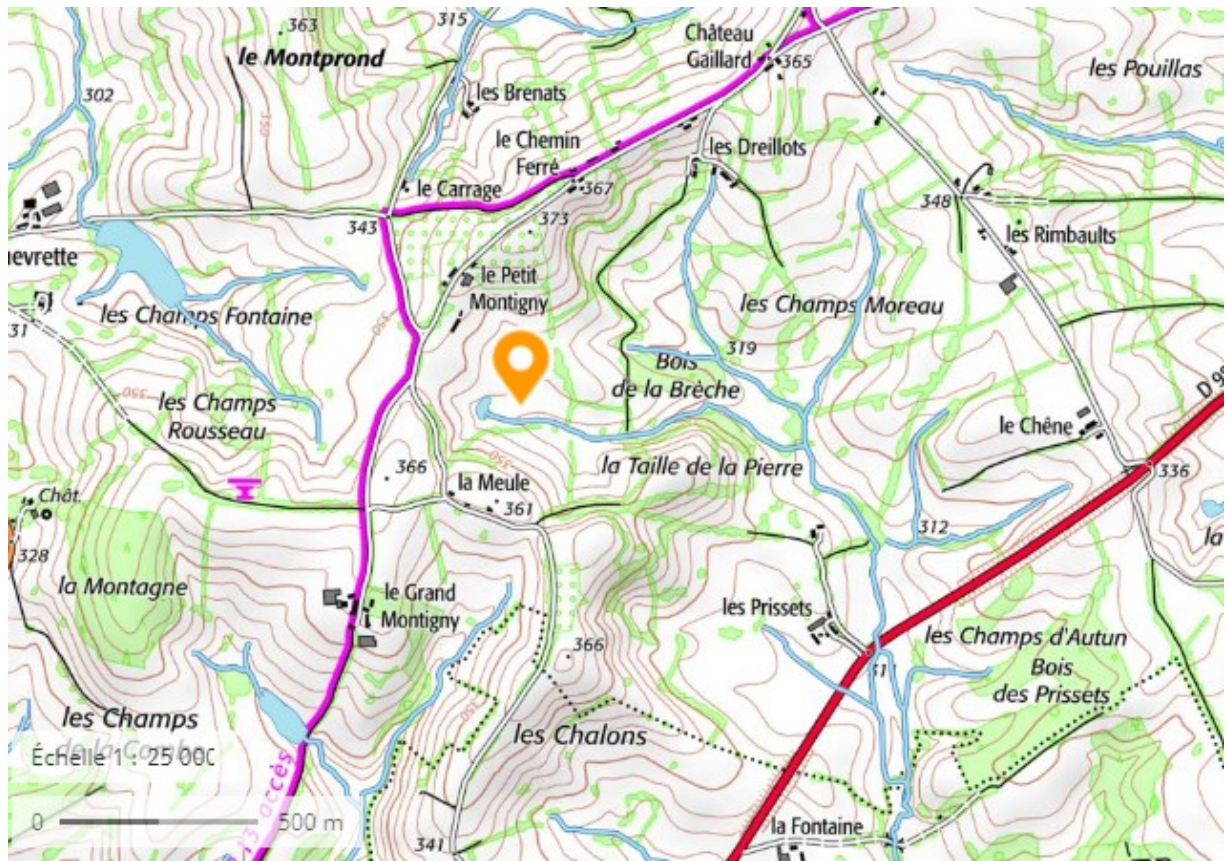
Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Millay 58170
Lieu-dit	Le petit Montigny

Le contexte réglementaire (pour les travaux)

Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input checked="" type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional, <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
Droit d'eau avant/après travaux	
Réf site Natura 2000	FR2601015, Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

Plan de situation -

Plan IGN échelle 1/25000e



Le linéaire concerné est représenté en jaune ci dessous,



Plan cadastral

Parcelle concernées directement par l'intervention :

Section / N° parcelle : 0C / 0986 ; 0C / 0342

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Protéger les cours d'eau et le lit et les berges par la mise en défens des berges.
- Favoriser la conservation de la ripisylve déjà en place.
- Améliorer la qualité de l'eau, éviter le colmatage, améliorer la connexion avec les zones humides etc

Le milieu et les pressions

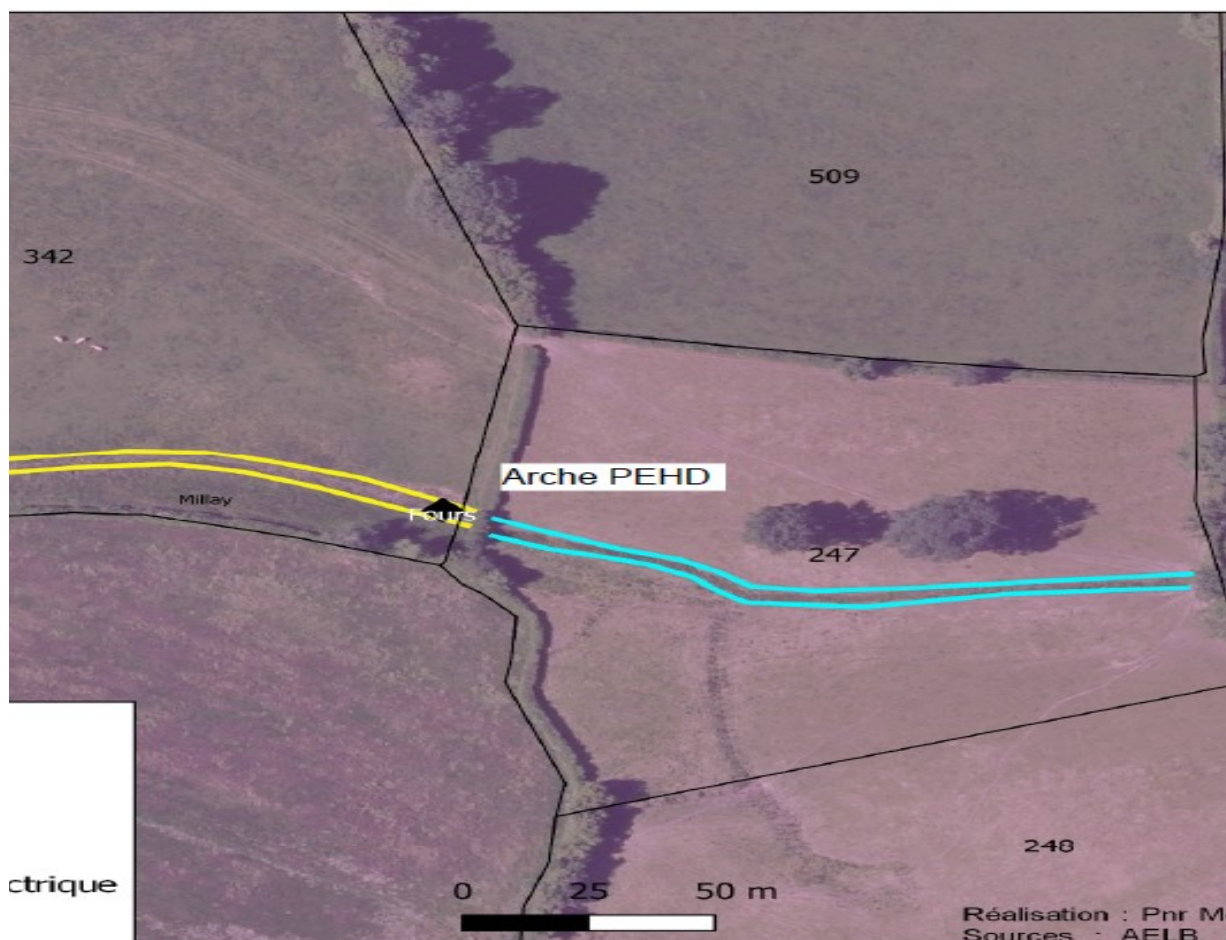
Les bovins ayant un accès direct au cours d'eau érodent les berges, problème d'érosion et de colmatage. Il n'y a pas de ripisylve en bord de cours d'eau. Le tronçon se trouve en aval direct d'un étang abandonné qui représente la source de l'écoulement

Les opportunités d'intervention

Après demande de contact de la part de l'exploitant

Le descriptif de la réalisation

Mise en défens avec pose de clôture le long du cours d'eau. 2 passages seraient réalisés pour permettre le passage des engins et des animaux.



La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, **déclaration**, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Le projet serait mené par les animateurs du CT au Pnr du Morvan en lien avec les exploitants concernés ainsi que les propriétaires.

Photos avant travaux :



Les coûts

Coût total de l'opération

Partenaires financiers et financements

agence de l'eau LB 50 %
conseil régional BFC **30 %**
EPCI **20 %**

B/5. Mise en défens de l'Alène à Avrée

L'opération	
Catégorie	Restauration, mise en défens
Type d'opération	mise en défens de cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passages).
Type de milieu concerné	Milieu de bassin versant, affluent à potentiel
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	bon état des habitats et qualité de l'eau
Fin de la réalisation	31/10/2022
Ampleur de la réalisation	0.15 km de linéaire de cours d'eau

Le cours d'eau dans la partie restaurée (pour les travaux)

Nom	petit Affluent de l'Alène en rive gauche
Surface du bassin versant amont	
Largeur moyenne	100 cm
Pente moyenne	faible
Débit moyen	faible
Réf masse d'eau	FRGR0215

La localisation (pour les travaux)

Bassin hydrographique	Loire
Région(s)	Bourgogne
Département(s)	Nièvre
Commune(s)	Avrée 58170
Lieu-dit	

Le contexte réglementaire (pour les travaux)

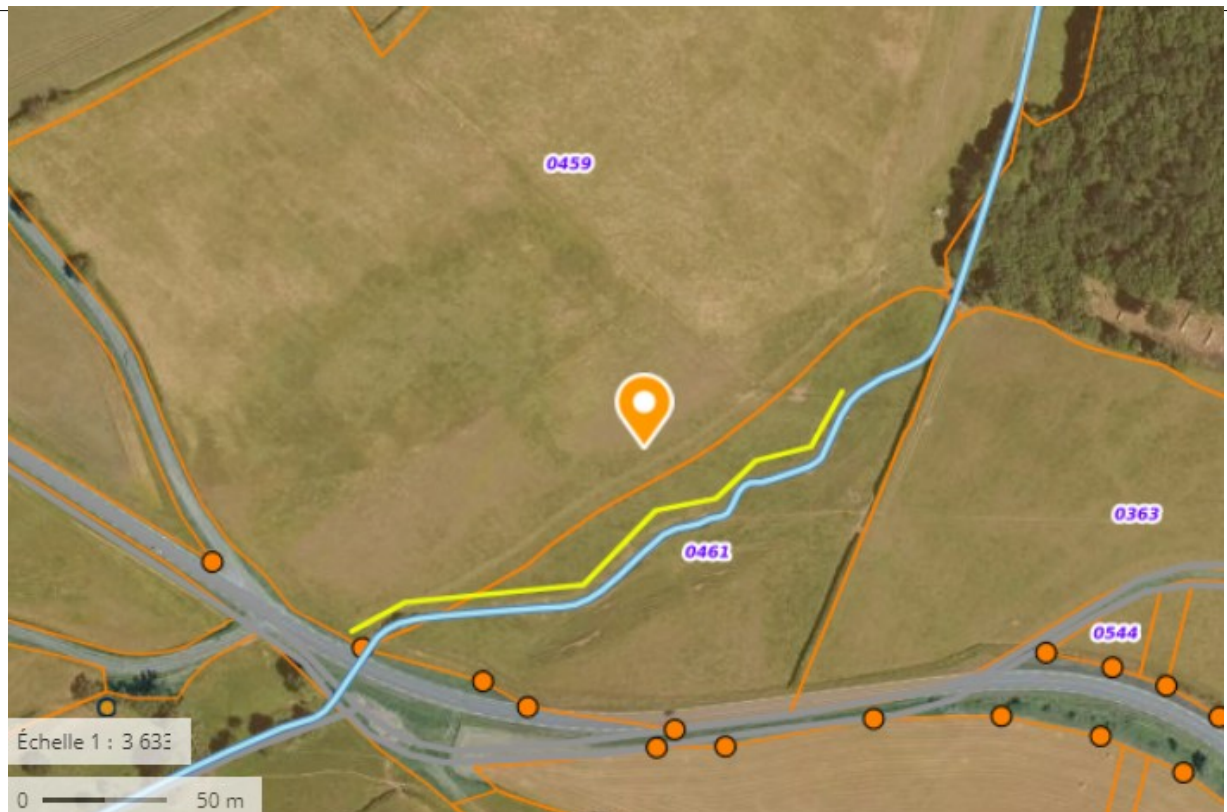
Contexte réglementaire ayant une incidence directe sur la définition ou le mode de réalisation des travaux	<input checked="" type="checkbox"/> classement liste 1, <input type="checkbox"/> classement liste 2, <input type="checkbox"/> APPB, <input type="checkbox"/> réserve naturelle nationale, <input type="checkbox"/> réserve naturelle régionale, <input type="checkbox"/> ENS, <input type="checkbox"/> parc national, <input checked="" type="checkbox"/> parc régional, <input type="checkbox"/> PPRI, <input type="checkbox"/> site classé, <input type="checkbox"/> site inscrit, <input type="checkbox"/> autre : Cliquez ici pour taper du texte.
Droit d'eau avant/après travaux	
Réf site Natura 2000	FR2601015, Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

Plan de situation -

Plan IGN échelle 1/25000e



Le linéaire concerné est représenté en jaune ci dessous,



Plan cadastral

Parcelle concernées directement par l'intervention :

Section / N° parcelle : 0A / 0459 ; 0A / 0461

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Protéger les cours d'eau et restaurer le lit et les berges par la mise en défens des berges.
- Favoriser le développement de la ripisylve partiellement présente .
- Améliorer la qualité de l'eau, éviter le colmatage, améliorer la connexion avec les zones humides? etc

Le milieu et les pressions

Les bovins ayant un accès direct au cours d'eau érodent les berges, problème d'érosion et de colmatage. Il n'y a pas de ripisylve en bord de cours d'eau, seulement quelques jeunes pousses naturellement présentes.

Les opportunités d'intervention

Après demande de contact de la part de l'exploitant

Le descriptif de la réalisation

Mise en défens avec pose de clôture le long du cours d'eau. 2 passages seraient réalisés pour permettre le passage des engins et des animaux. Pas de plantation, car jeunes pousses présentes naturellement

La démarche réglementaire (pour les travaux)

DIG, DUP, Autorisation, **déclaration**, autres Cliquez ici pour taper du texte. %

La gestion

Le projet serait mené par les animateurs du CT au Pnr du Morvan en lien avec les exploitants concernés ainsi que les propriétaires.

Photos avant travaux :



--

Les coûts

Coût total de l'opération

Partenaires financiers et financements

agence de l'eau LB 50 %
conseil régional BFC **30 %**
EPCI **20 %**